

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ACAPS Toulouse le jeudi 30 octobre 2003

La séance est ouverte à 18h45 par Benoît Bardy, président de l'ACAPS

Ordre du jour :

Rapport Moral
Rapport financier
Planification des futurs congrès
Renouvellement du conseil d'administration

Sécrétaire de séance : D. Delignières

1. Rapport Moral

Le congrès de Valence avait été marqué par un profond renouvellement du CA. Le rapport moral rend compte des activités de ce nouveau CA, sur la base des décisions prises lors de l'assemblée générale de Valence.

Congrès.

L'AG de Valence avait décidé de maintenir la fréquence bisannuelle des Congrès Internationaux de l'ACAPS. Il semble que ce rythme soit le bon, avec plus de 400 participants au congrès de Toulouse, dont 50% d'étudiants.

Les Journées Jeunes Chercheurs sont organisées en alternance : à Orléans en 2002, et les prochaines journées seront organisées à Lille en 2005, en collaboration avec la société flamande.

L'ACAPS a également parrainé un ensemble de manifestation scientifiques :

Le congrès « Mouvement, Action, Perception » de Poitiers (2002).
Le congrès de Physiologie de l'enfant d'Orléans (2002)
Les Journées Natation de Lille (2003)

L'ACAPS a notamment procédé lors de ces manifestations à la remise de prix jeunes Chercheurs.

L'ACAPS envisage dans un proche avenir (printemps 2004) de participer à un workshop organisé au Japon par diverses sociétés nipponnes de Sciences du Sport. Le professeur Otsuki était présent au Congrès de Toulouse avec une délégation de collègues japonais pour préparer cette manifestation. Un projet de rencontre à Baton Rouge (Louisiane), avec les sociétés américaines est également à l'étude (M. Buekers).

Science & Motricité

Le CA a signé un contrat avec les éditions de Boeck. Ce choix, décidé lors de l'assemblée générale de Valence, visait à une meilleure diffusion scientifique de la revue,

notamment dans les pays francophones et anglo-saxons. Ce contrat a été signé le 28 mars 2002, pour une durée de 3 années, et est renouvelable tacitement.

Le pilotage scientifique de la revue est assuré par l'ACAPS. Le CA d'Orléans (2002) a fait évoluer la politique éditoriale, avec la mise en place d'un comité de trois éditeurs, élus pour un mandat de trois ans. Ces trois éditeurs sont J. Brisswalter (Sciences de la Vie), P. Duret (Sciences Sociales) et Didier Delignières (Sciences du Comportement et Sciences Humaines). La vocation pluridisciplinaire de la revue est ainsi réaffirmée.

Didier Delignières, éditeur principal de la revue Science et Motricité, fait le bilan du travail réalisé par les trois éditeurs. Depuis la mise en place du nouveau comité d'édition, le processus d'expertise peut être synthétisé ainsi :

	Sciences Humaines	Sciences Sociales	Sciences de la Vie
Articles en attente de publication	4	4	-
Articles soumis	12	10	17
Articles refusés avant expertise	2	3	1
Articles reportés pour mise en conformité	3	0	0
Articles rejetés après expertise	3	1	5
Articles en cours d'expertise	2	2	2
Articles acceptés	1	4	9

Depuis peu le CA a décidé de modifier les normes de la revue Science et Motricité, encourageant la soumission d'articles originaux courts (3200 mots). Ce nouveau format est destiné à accélérer le processus d'expertise et à désengorger la publication. De nouvelles recommandations aux auteurs ont été largement diffusées par mail et seront insérées dans le prochain numéro de la revue. Les éditeurs rappellent que ce format court ne concerne pas les revues de question, et reste par ailleurs négociable avec chaque éditeur, en fonction de la nature de l'article soumis.

Dans le domaine des Sciences Humaines (D. Delignières), on regrette un trop faible nombre de soumissions, et la piètre qualité des articles proposés. Un seul article (sur 12 soumis) a été accepté dans les 8 derniers mois, et à peine la moitié des articles soumis a été effectivement jugée apte à poursuivre le processus d'expertise. Les articles proposés restent d'origines variées (psychologie sociale, action située, psychologie clinique, praxéologie motrice, psychologie expérimentale). On peut regretter l'absence d'articles dans le domaine de l'intervention, qui devrait pourtant constituer un important secteur de recherche en STAPS.

En Sciences sociales (P. Duret), les expertises ont été systématiquement réalisées par des reviewers STAPS et non-STAPS. L'accord entre experts semble remarquable, et l'éditeur se félicite de l'excellence du travail réalisé par son réseau de reviewers. On peut regretter dans ce domaine des Sciences Sociales des revues de question trop cloisonnées dans les limites

d'une « chapelle théorique » (le directeur de thèse est souvent la seule référence). Les problématiques sont là pour renouveler le savoir et pas forcément pour reproduire à l'identique ce qui a déjà été fait. Un peu d'audace théorique serait souhaitée.

Enfin l'éditeur en Sciences de la Vie (J. Brisswalter) note une diminution sensible des soumissions, notamment en ce qui concerne les revues de question, malgré des sollicitations directes auprès d'auteurs potentiels.

D'une manière générale, les éditeurs font leur maximum pour réduire la durée du processus d'expertise. L'objectif est d'arriver à tenir des délais de l'ordre de 4 semaine pour une première réponse. Chacun doit collaborer à cet objectif, tant les auteurs en fournissant des manuscrits conformes aux normes de la revue, que les experts de renvoyant rapidement leurs analyses.

Communication

B. Bardy slue le travail réalisé par G. Millet, sur le site WEB de l'association (www.acaps.info) et sur la lettre de l'ACAPS. Le site WEB semble intensément consulté, et de nombreux fichiers sont téléchargés, notamment la lettre de l'ACAPS.

La lettre de l'ACAPS a reçu beaucoup d'échos positifs. Initialement mensuelle, elle est devenue bimestrielle, surtout en raison de la difficulté à collecter les informations. B. Bardy réitère l'invitation à envoyer toute information pertinente, relevant de la vie scientifique des laboratoires, des manifestations, soutenances de thèses publications, à Guillaume Millet (gmillet@u-bourgogne.fr).

Réseau Jeunes Chercheurs

Ce réseau, animé par Alexandre Legros et Gaelle Ducher fonctionne de manière tout à fait satisfaisante, et a organisé la Journée Jeunes Chercheurs d'Orléans en 2002, en synergie avec l'association Bernard Grégory.

Réseaux des correspondants.

D. Chollet est responsable de la mise en place d'un réseau de correspondants, seniors et juniors, dans l'ensemble des UFR STAPS. Cette mise en place présente quelques difficultés, due au renouvellement assez important des équipes d'années en années. Ce réseau constitue un objectif important pour le CA dans les années futures.

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité

2. Rapport Financier

Serge Berthoin, Trésorier de l'ACAPS, présente le rapport financier

Au 29 octobre 2003, le bilan des adhésions fait apparaître 154 membres (96 Seniors et 58 Juniors) dont 43 nouveaux adhérents. 80 adhérents 2002 n'ont pas encore renouvelé leur cotisation, ce chiffre pouvant évoluer d'ici la fin du congrès.

1) En caisse au 29 octobre 2003	+15 215,33 €
2) Budget d'exploitation de l'année 2003	
a) Budget par nature	
-Recettes du 17 octobre 2002 au 29.octobre 2003	+9600,39 €
-Dépenses du 17 octobre 2002 au 29 octobre 2003	+11335,06 €
- Bilan au 29 octobre 2003	-1734,67 €

b) Budget de gestion

Chapitres	Dépenses	Recettes
Frais postaux (remboursement)	33,00 €	
Frais bancaires	18,24 €	
Frais déplacements (Orléans)	219,60 €	
Factures Editeur	11 064,22 €	
Adhésions/abonnements		8879,60 €
Droits de copie		720,79 €
Totaux	11 335,06 €	9600,39 €

Le bilan au 29 octobre 2003 fait apparaître un solde négatif de 1734,67 €. Cette somme est liée aux encaissements réalisés sur l'ancien compte de l'ACAPS et non pris en compte dans le budget d'exploitation et aux adhérents 2002 dont l'abonnement ACAPS a été renouvelé tacitement et qui n'ont pas réglé leurs cotisations.

Le budget est vérifié par deux commissaires aux comptes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Planification des futurs congrès

Lors de l'assemblée générale de Valence (2001), il avait été décidé que les futurs congrès internationaux de l'ACAPS auraient lieu à Dijon en 2005, à Paris en 2007 et à Leuven en 2009.

Dijon retirant sa candidature pour 2005, B. Bardy propose alors de faire remonter la candidature de Paris à 2005, et celle de Leuven à 2007.

Décision adoptée à l'unanimité.

4. Renouvellement des membres du CA.

Cette année 7 sièges étaient à renouveler au sein du CA, dont deux étaient occupés par des membres arrivant au terme de leur second mandat, et ne pouvant de ce fait se représenter. Il s'agissait de J.J. Temprado (psychologie expérimentale) et de Guy Falgairrette (sciences de

la vie). L'ensemble des membres sortant susceptibles de se représenter font acte de candidature (B. Bardy, B. Thon, A. Varray, D. Chollet, C. Perrin). Trois candidatures supplémentaires sont alors exprimées :

Eric Watelain (Université de Valenciennes, biomécanique et analyse du mouvement)

Christophe Hauswirth (INSEP, sciences de la vie)

Vincent Nougier (Université de Grenoble, psychologie expérimentale)

Le scrutin est opéré à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

B. Bardy	38 voix	(élu)
B. Thon	38 voix	(élu)
A. Varray	37 voix	(élu)
C. Perrin	36 voix	(élu)
D. Chollet	35 voix	(élu)
E. Watelain	29 voix	(élu)
V. Nougier	25 voix	(élu)
C. Hauswirth	25 voix	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.